

# ECHO-*flash*

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°299 – janv.fev 2022

POUR



C'EST LA PAIX !

## La course à l'échalote est lancée, la lutte est d'actualité !



2022, année d'élection présidentielle, cela n'a pu échapper à personne, tant elle mobilise les médias et les fantassins candidats, depuis plusieurs mois déjà. Un vrai concours de miss, à celui qui gagnera la couronne, avec des convictions et des théories aussi béantes que le trou noir. Un petit nouveau concurrent digne du vengeur masqué qui construit ses arguments sur la peur de l'autre. Oh ! mais dites-moi ce n'est pas sans rappeler la fille à son père qui se trouve dépourvue de se voir piquer son fonds de commerce.

Aller voter pour espérer du changement, mais au final, on prend les mêmes et on recommence.

Les gouvernements successifs ne font que servir le grand capital en affaiblissant notre appareil social. Qu'est-ce qu'on nous rappelle en permanence ? Que nous sommes des assistés feignants et que la réussite sociale ça se mérite... Pour toute cette frange qui n'arrive pas à joindre les deux bouts, on explique que c'est la faute à ces migrants rentrés en France pour se la couler douce et s'enrichir grâce aux allocations familiales.

Créer de la division et de l'individualisme pour mieux nous aliéner et s'enrichir sur notre force de travail. Mais réveillons-nous camarades ! Le problème ne vient pas d'en bas, le problème n'est pas celui qui vit moins bien que nous mais ceux qui nous gouvernent et ces quelques individus plus riches que certains pays en voie de développement. Nous sommes la CGT, nous défendons les idées d'humanisme et d'universalisme, nous devons nous soulever contre cette minorité qui se gave de gâteau en nous jetant quelques miettes.

Et après, qu'est ce qui nous attend ? Une attaque en règle de nos régimes de retraite, au prétexte de l'allongement de la vie, de vrais comiques ! Ils ne doutent de rien quand il s'agit de nous la faire à l'envers.

Lutter c'est la seule alternative, transmettre et sans cesse rappeler que ce n'est pas le grand capital qui détient la vérité, les dés sont pipés.

Que reste-t-il de la démocratie ? Les deux dernières années de crise sanitaire ont laissé des traces, avec la distanciation sociale, le télétravail, le renforcement du chacun pour soi... limite pour certains citoyens à imaginer qu'un régime autoritariste serait plus rassurant.

Le constat est amer : les moins fortunés ne voient plus pourquoi soutenir un système démocratique qui les a lâchés, tandis que les mieux lotis verrouillent un système qui les protège encore, voire les enrichit. Aux premiers la tentation de l'extrême droite, au second l'obsession de rester en l'état.

Face aux enjeux climatiques, à l'égalité Femme Homme, à l'ubérisation de notre société, la mise en danger de notre sécurité sociale, voter c'est essentiel, militer plus que jamais indispensable ! C'est ce pourquoi nous nous sommes inscrits dans la lutte, et camarades, nous devons poursuivre nos efforts.

On ne lâche rien, vive la CGT !

Nadia Mallet, membre de la CE de l'UD

- UNE** : Graphique propriété UD
- P2** : Editorial
- P3** : Congrès Mines Energie
- P4** : Pub
- P5** : Journée internationale du droit des femmes
- P6 et 7** : Présentation de la CE de l'UD
- P8** : Brèves luttes
- P9** : Préparation du 17 mars
- P10** : Compte-rendu du congrès de l'UGICT
- P11** : Interview
- P12** : Etat orga/pub

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier  
 8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUÇON  
 Laurent Indrusiak - Directeur de Publication  
 Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction  
 Site internet : [www.cgt03.fr](http://www.cgt03.fr) - Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S  
 06639  
 Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

## Congrès des syndicats CGT et UFICT CGT Allier/Creuse Energie

C'est à Blomard que le congrès a acté les fusions des syndicats CGT et UFICT CGT de l'Energie de Moulins et de Montluçon Guéret. La décision retenue a été la création de deux syndicats CGT et UFICT CGT Allier Creuse Energie. La baisse drastique des salariés sur le périmètre des syndicats (1 000 en 1995 et 350 en 2022) nous a obligé à repenser l'organisation de la CGT dans l'Allier pour qu'elle soit forte et efficiente.

### Des succès importants

Concernant l'activité, les trois dernières années ont été marquées par la victoire de la CGT au moins sur deux points : le dossier Hercule qui prônait le démantèlement d'EDF et le report du dossier des retraites à points qui nous promettait une retraite de misère pour tous les salariés.

Ces victoires ont été le fruit de longues luttes avec l'interprofessionnel CGT. La présence des deux Secrétaires des Unions Départementales Allier et Creuse, ainsi que des camarades des UL de Moulins et Montluçon, reflète l'importance donnée à l'interprofessionnel CGT au sein de notre syndicat.

Ces victoires peuvent être remises en question, mais nous avons fait la démonstration qu'ensemble nous pouvons faire reculer le gouvernement.

### Une CGT plus forte

Les principaux thèmes abordés ont été la vie syndicale, la continuité syndicale, le renforcement de l'activité UFICT et nos activités sociales gérées par la CGT.

Une organisation en section syndicale permettra de garder une proximité avec les syndiqués, nécessaire pour développer la syndicalisation. La présence de jeunes à notre congrès nous rassure sur notre dynamique de syndicalisation et de renouvellement des forces militantes.

La continuité syndicale doit être aussi une priorité pour pouvoir porter et gagner sur les revendications des retraités malmenés par les gouvernements successifs.

Le profil des salariés aussi change, dans nos entreprises 30 % de Cadres et l'approche de ces salariés et leur syndicalisation permettraient d'ancrer

nos valeurs dans cette population.

Le résultat des élections des activités sociales confirme la CGT comme première organisation dans la prise en charge de nos activités sociales et montre l'attachement des salariés à la gestion par les représentants du personnel et aux valeurs de solidarité.

Ces activités sociales sont un tremplin pour l'implication des jeunes, ce qui permet aussi un rapprochement avec le syndicat. Aucune piste ne doit être négligée pour le renforcement.

**Avec une participation moyenne de 50 congressistes par jour, les échanges ont pu être riches et constructifs.**

**Ces deux jours ont permis aussi des échanges entre jeunes syndiqués et retraités. Ce sont des moments conviviaux nécessaires pour retrouver notre esprit fraternel et continuer à lutter contre des réformes injustes.**

**Vive la lutte, vive la CGT**



Emmanuel Serret, Sec. CGT Allier/Creuse Energie, membre CE de l'UD

Christophe André, Sec. CGT UFICT Allier/Creuse Energie



# Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus  
de 30 ans,  
la Macif protège  
l'activité  
syndicale

[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

## L'égalité passera par nous

**Il y a 50 ans, le 22 décembre 1972, naissait la loi sur l'égalité salariale, qui impose non seulement un salaire égal pour un travail égal, mais aussi un salaire égal pour un travail de valeur égale. La loi oblige à comparer des métiers différents mais de valeur égale pour garantir une égale rémunération. Les employeurs qui discriminent et ne respectent pas la loi doivent être sanctionnés, mais malheureusement, 50 ans plus tard cette loi, n'est toujours pas appliquée.**

### L'égalité Femme/Homme, au cœur des revendications

**N**ous devons gagner l'égalité dans tous les lieux de travail car les femmes gagnent toujours en moyenne 28,7% de salaire de moins que les hommes. C'est comme si, chaque jour, les femmes n'étaient plus payées à compter de 15h40. Le salaire est un outil de discrimination des femmes. Les entreprises brandissent l'index égalité salariale comme un rempart les exonérant de sanctions alors qu'il n'y a aucune transparence sur cet index. La CGT exige qu'il soit modifié au plus vite.

L'égalité salariale et professionnelle doit passer par la revalorisation des métiers féminisés, la fin des temps partiels imposés et de la précarité. 80 % des salarié·e·s à temps partiel sont des femmes avec des salaires souvent en-dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum des horaires de travail. Il faut revaloriser les métiers à prédominance féminine. Les femmes sont fortement présentes dans les métiers mal rémunérés, ceux du lien (accompagnement du handicap, de la petite enfance...), du soin, du commerce, souvent avec des contrats à temps partiels subis. Quel que soit leur métier, une constante les réunit, elles sont toujours pénalisées dans l'emploi.

Les femmes assument toujours 75 %

des tâches domestiques et responsabilités familiales et jonglent avec les doubles journées. Exigeons, la même durée pour le congé paternité/maternité post-naissance pour une coparentalité réelle, des jours enfants malades rémunérés, y compris pour les salarié·e·s en télétravail, une meilleure répartition du temps de travail afin que chacun·e travaille et que chacun·e ait du temps pour sa vie familiale et personnelle. Travailler 32h hebdomadaires sans perte de salaire permettrait de réduire ces inégalités et de travailler mieux, toutes et tous.

### Contre les attitudes sexistes, tous responsables !

**Q**ue ce soit au travail ou dans la vie privée, les femmes exigent d'être respectées et crient haut et fort : STOP au harcèlement et aux violences morales, sexistes et sexuelles !

Que l'on soit ouvrière, employée ou cadre, nous sommes toutes confrontées aux violences sexistes et sexuelles dans notre travail qui ont pour conséquence de remettre en cause notre professionnalisme, de nous assigner à une position d'infériorité, à des tâches subalternes. Trop souvent, c'est la victime qui est sanctionnée, déplacée ou licenciée, pas l'agresseur.

Une attention toute particulière doit

être portée à la formation de tou·te·s les RH, managers, représentant·e·s du personnel, à la sensibilisation de tou·te·s les salarié·e·s, à la protection des victimes, y compris de violences conjugales : interdiction de licenciement, droits à absences rémunérées, à mobilité géographique ou fonctionnelle choisie, à l'augmentation du nombre de référent·e·s harcèlement/violences et de leurs moyens. Les entreprises qui n'ont pas de plan de prévention ni de dispositif interne de signalement doivent être sanctionnées.

Partout dans le monde, les femmes se mobilisent et de plus en plus d'hommes refusent d'être enfermés dans des rôles stéréotypés et aspirent à sortir des rapports de domination. Le 8 mars, journée internationale de lutte pour le droit des femmes, syndicats et associations féministes appellent à des mobilisations pour exiger enfin l'égalité, au travail comme dans la vie.

–A Moulins, manifestation avec flambeaux à partir de 18h30.

–Au théâtre de Commentry, à 18h, diffusion du film « Debout les femmes » suivi d'un débat sur le métier « Aide à la Personne ».









L'égalité ne se fera pas sans nous, mais grâce à nous, femmes et hommes unis dans un même combat féministe. Le féminisme étant un courant de pensée et mouvement politique, social et culturel en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (Larousse).

Corinne Martin



# LA NOUVELLE DIRECTION DE L'UD

Le congrès de notre Union Départementale, les 12 et 13 octobre, s'est doté d'une nouvelle direction pour animer la CGT sur le plan départemental. Nous vous présentons, plus en détail, les camarades qui composent la nouvelle CE. Figurent en vert, les membres de la Commission Financière et de Contrôle et en jaune, les camarades qui composent le bureau.

 ANTUNES Christophe Syndicat Métaux de l'Allier Union Locale de Vichy	 DUQUESNE Patrick Syndicat Commerces et services de Montluçon Union Locale de Montluçon-Commentry	 LAMIOT Isabelle Syndicat Centre hospitalier Moulins- Yzeure Union Locale de Moulins	 PLANCHE Laëticia Syndicat Conseil départemental Union Locale de Moulins
 BALOUZAT Sylvain Membre du bureau Syndicat HCB Union Locale de Saint-Pourçain	 FERREIRA NEVES Magalie Membre du bureau Coresponsable à la formation syndicale Syndicat Centre Hospitalier Montluçon Union Locale de Montluçon-Commentry	 LEMAIRE Céline Syndicat Centre hospitalier Moulins- Yzeure Union Locale de Moulins	 PRADEL Jean-Pascal Membre du bureau Responsable communication Syndicat Centre Hospitalier Montluçon Union Locale de Montluçon-Commentry
 BASCOULERGUE Gisèle Membre du bureau Responsable à la politique financière Syndicat Cheminots Montluçon Union Locale de Montluçon-Commentry	 FRAISE Alexandre Syndicat Manitowoc Union Locale de Moulins	 MALLET Nadia Syndicat ATNA Union Locale de Vichy	 RIBIER Sylvain Syndicat Conseil départemental Union Locale de Moulins
 BLOND Elena Membre du bureau Syndicat Educ'action Union Locale de Montluçon-Commentry	 GAGNARDEAU David Syndicat UNAPEI Montluçon Union Locale de Montluçon-Commentry	 MAMBIÉ Alexia Membre du bureau Syndicat Organismes sociaux 03 Union Locale de Moulins	 ROUX Jean-Claude CFC Syndicat Allier Creuse Energie Union Locale de Vichy
 BOULICOT Lionel Membre du bureau Coresponsable à la formation syndicale Syndicat Manitowoc Union Locale de Moulins	 GULLU Gurbet Syndicat Commerces et services de Montluçon Union Locale de Montluçon-Commentry	 MANOURY Eric Syndicat ADISSEO Union Locale de Montluçon-Commentry	 SAVEL Cathy Syndicat Organismes sociaux 03 Union Locale de Moulins
 BREUGNON Frédéric Syndicat Multipro Moulins Union Locale de Moulins	 HEBRARD Christelle Membre du bureau Responsable Vie syndicale Syndicat FAPT 03 Union Locale de Saint-Pourçain	 MARTIN Corinne Syndicat FAPT 03 Union Locale de Moulins	 SERRET Emmanuel Syndicat Allier Creuse Energie Union Locale de Montluçon-Commentry
 CIVADE Gérard Syndicat Allier Creuse Energie Union Locale de Montluçon-Commentry	 HERBETTE Patrick Syndicat Allier Creuse Energie Union Locale de Moulins	 PAMPALONI Maxime Syndicat ADISSEO Union Locale de Montluçon-Commentry	 SIMON Jordann Syndicat FAPT 03 Union Locale de Vichy
 CONDAT David CFC Syndicat Organismes sociaux 03 Union Locale de Moulins	 INDRUSIAK Laurent Membre du bureau - Secrétaire Général Syndicat Multipro Montluçon Union Locale de Montluçon-Commentry	 PEREIRA Caetano Syndicat Bosch Union Locale de Moulins	 SOULIER Rémi Syndicat Centre Hospitalier Montluçon Union Locale de Montluçon-Commentry
 DA COSTA José Syndicat GALVA ECLAIR Union Locale de Saint-Pourçain	 JEAN Sylvie Syndicat BVAD Union Locale de Moulins	 PHILIPPE Marie-Pierre Syndicat Multiprofessionnel de Moulins Union Locale de Moulins	 THOMAS Patrick Membre du bureau Syndicat IME Coulandon Union Locale de Moulins
 DEVOS Pascal CFC Syndicat Centre hospitalier Vichy Union Locale de Vichy	 JUBIN Antoine Syndicat Centre hospitalier Vichy Union Locale de Vichy	 PINHEIRO Nathalie Syndicat Centre hospitalier Vichy Union Locale de Vichy	 YVRARD Philippe Syndicat Allier Creuse Energie Union Locale de Vichy



## La lutte paye. En voici quelques-unes

**Les mobilisations de ce début d'année sont d'ores et déjà très présentes, en témoigne l'usure de nos chaussures. La santé, l'Énergie, le ferroviaire et la quasi-totalité des secteurs d'activité vont avoir besoin que tous, soyons mobilisés pour « battre le pavé ».**

**Du 15 au 18 décembre 2021 :** À Keolis, en réponse à des techniques managériales autoritaires et méprisantes, mais également pour de meilleurs salaires, les agents se sont mobilisés pour exiger des augmentations salariales ainsi que des changements de comportements immédiats. Les piquets de grève quotidiens ainsi qu'un taux de grévistes de 98 % ont permis d'obtenir que les NAO soient avancées de 4 mois mais aussi un recadrage de la Directrice. C'est un bon début.

**Le 27 janvier 2022 :** C'est pour exiger des hausses de salaire et une vraie politique d'emploi, que ce 27 janvier se tenaient des manifestations interprofessionnelles et intersyndicales à Montluçon, Moulins et Vichy. Près de mille personnes réunies sur le département. La FNME (métallurgie), avait décidé de mener l'action sur 3 jours, les 25, 26 et 27 janvier avec plusieurs rassemblements et un taux important de grévistes.

Dans les suites, le 17 mars est d'ores et déjà programmé.

**14 et 15 février 2022 :** Le privé n'est pas épargné par les sales coups des tauliers, mais c'était sans compter sur la détermination et la pugnacité des délégués CGT de MANITOWOC à Moulins. Ces derniers ont entamé un bras de fer avec leur direction qui proposait d'augmenter les salaires, à hauteur d'un insuffisant 1,9 %. Les 2 jours de grèves ainsi que les négociations ont permis d'arracher une augmentation générale de 3% en moyenne ainsi que 15 embauches au lieu de 10. Le salaire minimum dans la boîte est désormais de 2 089 euros brut. Prenons-en de la graine.

**Le 18 février 2022 :** Face aux menaces qui pèsent sur la fermeture du service des urgences de l'hôpital de Montluçon, un premier rassemblement a eu lieu à l'appel des syndicats CGT et FO, devant le service menacé.

**Le 26 février 2022 :** À l'initiative du Mouvement pour la paix, relayé par la CGT, rassemblement unitaire et pacifiste devant la préfecture de l'Allier contre l'escalade de la guerre en Ukraine et pour une paix durable pour les peuples.

*Magalie Ferreira Neves*



Le 11 janvier à Moulins

**Le 01 février 2022 :** Cette action a permis aux agents de l'action sociale et du médico-social, une nouvelle fois, de faire remonter, auprès des élus, leurs revendications en matière de salaire, de reconnaissance des professions et de recrutement.

**Le 11 janvier 2022 :** Le complément de traitement indiciaire du Ségur n'est décidément pas suffisant eu égard aux besoins de reconnaissance des professionnels. Néanmoins, c'est une étape à prendre et après ceux de la santé, ce sont les salariés du médico-social et de l'action sociale qui se sont mobilisés pour une généralisation de cette augmentation. À Moulins, environ 180 soignants et travailleurs sociaux s'étaient réunis dans cet objectif.

**Le 13 janvier 2022 :** Contre un protocole sanitaire inapplicable et pour exiger des créations massives et immédiates de postes, les enseignants ainsi que d'autres professionnels d'établissements scolaires étaient en grève. 75 % de grévistes dans le 1<sup>er</sup> degré et 60 % dans le second degré. L'exigence de conditions de travail décentes pour le personnel ainsi que la possibilité, pour les élèves, d'étudier de façon optimale et en sécurité ont fait de cette action, une journée de mobilisation réussie avec un taux de grévistes record.

À St-Pourçain environ 150 personnes, à Vichy 50 personnes et à Prémilhat, devant le CAT, une soixantaine d'agents.

**Le 2 février 2022 :** Journée d'étude de l'UD sur les élections professionnelles du privé.

**Du 11 au 13 février 2022 :** À l'initiative de l'IHS CGT du Bourbonnais, une exposition s'est tenue sur la création de la sécurité sociale et sur son fondateur Ambroise Croisat. La projection de « La Sociale » et les débats à l'issue, ont été l'occasion d'échanger sur le sujet en rendant à ce ministre communiste, et de surcroît camarade de la CGT, ce qui lui revient, la paternité de notre système social. Cette exposition a été une vraie réussite.

**Le 14 février 2022 :** La journée d'étude sur les Salaires qui s'est tenue à Tronget a fait le plein. Les animateurs ont fait de cette initiative, une journée riche en échanges et en contenu à s'approprier en vue d'informer.

### Les dates à venir :

**8 mars :** Journée pour la défense des droits des femmes (voir article p.5)

**15 mars :** Journée d'étude contre les idées d'extrême droite

**17 mars :** Journée d'action sur les salaires (voir article p.9)

**18 mars :** Bureau UD

**24 mars :** Journée de mobilisation intersyndicale des retraités

**31 mars :** CE UD et journée d'action SNCF et Métaux

**12 avril :** Congrès de l'USR à Tronget

**8 décembre :** Elections Fonction Publique

**Du 27 au 31/03/23 :** Congrès confédéral à Clermont Ferrand

## Les revendications sociales au cœur des luttes !

Le 27 janvier dernier, nous étions près de 1000 dans notre département et plus de 150 000 manifestants à déambuler dans les rues, à travers plus de 170 manifestations dans toute la France pour l'augmentation des salaires. Le 17 mars est un nouveau levier de mobilisations pour donner des suites.



### Nos propositions sont pertinentes, partageons-les

Même les détracteurs de la CGT en conviennent, notre organisation a de la suite dans les idées et ne se laisse pas influencer au gré de l'actualité ou des annonces. En effet, alors que depuis des années, nous portons l'exigence de l'augmentation des salaires, notre position est aujourd'hui largement partagée. Tous les sondages le confirment, les principales préoccupations des Français, ce sont les salaires, les pensions et le pouvoir d'achat, loin devant la sécurité et l'immigration.

Dans cette période de débat électoral, il est de la responsabilité de la CGT d'agir pour imposer la prise en compte de nos propositions revendicatives dans les débats. C'est l'objectif de la campagne que mène l'ensemble de la CGT sur la question des salaires. Les près de 700 militants qui ont déjà participé aux journées d'études proposées par la confédération sont bien l'illustration de la pertinence de la démarche, à l'exemple des 46 camarades du département qui ont participé à celle du 14 février dernier organisée par l'UD.

Il n'y a pas de doute que la CGT a contribué à remettre le sujet des salaires au centre des préoccupations. Les grèves pour l'augmentation des salaires éclatent sur de nombreux lieux de travail et dans différentes professions.

### Et ensuite ?

Le 27 janvier était un premier rendez-vous, il faut maintenant le transformer en bataille revendicative de grande ampleur. Nous devons créer les conditions pour que ces luttes convergent et se transforment en un mouvement d'ensemble. C'est le sens du processus de mobilisations validé lors du dernier Comité Confédéral National des 8 et 9 février, processus qui permet d'être visible durant le calendrier électoral et de mettre les revendications sociales au cœur des débats.

Saisissons-nous des 8 et 17 mars pour construire des journées de grève inter-professionnelles, pour l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, l'augmentation générale des salaires et en s'appuyant aussi sur les dates professionnelles déjà connues pour préparer un grand 1er mai unitaire et gagner de nouvelles conquêtes sociales.

Dans notre département, après une analyse des précédentes journées d'action, nous sommes bien conscients des difficultés à engager les salariés en grève sur

une nouvelle journée d'action. Pour cette raison, pour le 17 mars, nous serions plutôt dans la proposition d'appels à des rassemblements entre 12h00 et 14h00, qui pourraient prendre la forme de meetings sur les salaires, prenant appui sur les luttes gagnantes de certains syndicats sur le sujet et permettant aussi une expression sur le fond de nos organisations. Bien-sûr, là où les conditions sont réunies, nous encourageons les syndicats à se saisir de cette date en organisant sur les lieux de travail des actions tel que des AG, des délégations pour aller déposer aux directions les revendications construites avec les salariés et pouvant aller jusqu'à la grève.

*Laurent Indrusiak*





## De rien n'est écrit d'avance à Tout est à nous...

**Le 19<sup>ème</sup> congrès de l'UGICT-CGT s'est tenu du 23 au 26 novembre 2021. Rassemblant près de 450 militants, ce congrès s'est résolument tourné vers l'avenir. Centrés sur l'exercice de la responsabilité professionnelle, sur le numérique et le défi environnemental, le renforcement et le rayonnement de la CGT parmi les cadres et techs, les débats ont été marqués par une grande lucidité.**

### Une introduction offensive

Le rapport d'ouverture, porté par les deux co-secrétaires générales sortantes, Marie-Josée Kotlicki et Sophie Binet, revient sur quelques démonstrations de l'efficacité syndicale, où l'UGICT a pris toute sa place telle que la mobilisation contre la réforme des retraites, l'accord national interprofessionnel sur l'encadrement, la campagne sur le télétravail, la directive européenne sur les lanceurs d'alerte, ou encore la nomination de Nayla Glaisse à la tête d'Eurocadres. Le rapport en vient à la place et au rôle des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise (ICTAM) et définit la spécificité de ces « salariés qualifiés en responsabilité » autour de trois critères : niveau de qualification, responsabilité et autonomie dans le contenu de leur travail et son organisation.

Porter un syndicalisme de lutte de classes, c'est être clair sur l'engagement dans l'action que nous proposons aux ICTAM : « *Il ne s'agit pas de demander aux ICTAM de se syndiquer et de se mobiliser avec la CGT pour marquer leur solidarité avec les autres composantes du salariat, il s'agit au contraire de leur permettre, à partir de leurs problématiques, de construire les convergences avec le reste du salariat* ».

Autre point clé du rapport, la construction des convergences et la démocratie syndicale. Sans faire du terme « convergence » un usage abusif, ce qui aboutirait à « gommer » les revendications spécifiques ; alors qu'il faut, au contraire, les développer envers les ICTAM afin d'arriver à une mobilisation de masse du salariat, argumentant « A la CGT, le juge de paix en matière démocratique, ce sont les syndiqués

« auteurs, acteurs et décideurs » ».

### Le débat sur l'orientation

Afin de nourrir ce congrès et le projet du document d'orientation, l'UGICT a ambitionné de traiter l'ensemble des problématiques des ICTAM en lien avec leur rapport spécifique au travail, autour de trois thèmes.



**D'abord les transformations liées aux numériques, et son accélération**, qui met en lumière l'automatisation liée à la progression de l'Intelligence Artificielle et son impact sur le travail, la plateforme de l'économie avec la captation de la valeur par les GAFAM ou encore la numérisation du travail avec un déploiement important du télétravail.

**Est venu ensuite la question autour de l'articulation environnement et social.** Traiter la question de l'environnement en lien avec le travail et la répartition des richesses, sans attendre le capital qui trouve, dans cette crise environnementale, des opportunités de marchés, en l'exonérant de ses responsabilités.

**Enfin, la responsabilité professionnelle.** D'abord à l'échelle des entreprises, où la sous-traitance et la délocalisation diluent les responsabilités sur le plan mondial, la volatilité de l'actionnariat et le rôle des fonds d'investissements, ou encore la responsabilité des dirigeants qui sont finalement que des mandataires des actionnaires. Mais aussi à l'échelle des ICTAM, vecteurs et victimes, et qui veulent exercer pleinement leurs responsabilités en étant professionnellement engagés et socialement responsables.

### Des temps forts qui ont rythmé les débats

Ce congrès a été ponctué par la visite de nombreux intervenants, comme Marie-Anne Dujarier, socio-

logue du travail, Aurélie Trouvé, enseignante-chercheuse en économie agronomique, Gilles Gateau, DG de l'APEC entre autres.

On notera l'intervention enregistrée de Paula Ruiz Torres, coordinatrice confédérale de l'UTC-UGT espagnol, qui nous explique la mise en place concrète, aidé par des subventions étatiques, des 32 heures pour nombres d'entreprises espagnoles dès 2022.

Le moment fort de ce congrès fut l'intervention de Philippe Martinez qui ouvre l'échange interactif en rappelant son affiliation de longue date à l'UGICT CGT. Il affirme d'emblée l'importance de l'organisation spécifique en direction des ICTAM au sein de la confédération en expliquant : « J'aime redire que les ICTAM sont des salariés comme les autres, dans le sens où ils doivent être écoutés, à partir des sujets qui les intéressent au quotidien, dans un environnement, certes particulier, lié notamment à leur position hiérarchique dans les entreprises et les services ». Mais faut-il le rappeler « L'affrontement Capital / Travail ne se fait pas en fonction des catégories socioprofessionnelles, mais bien entre ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre et ceux qui détiennent le capital et exploitent les autres »

Une phrase de Marie-Josée Kotlicki en lien avec la position de Philippe Martinez a retenu notre attention : « La marque de fabrique de la CGT, c'est de faire primer l'humain et de prendre soin de ses militants-tes. Affronter le patronat, pas de problème, c'est la raison pour laquelle on s'engage. S'affronter entre nous, en revanche, c'est autre chose. Nous sommes parfois bien plus féroces avec certains militants que l'on considère comme des ennemis de l'intérieur plutôt qu'avec la direction. »

La Commission Exécutive a été élue à l'unanimité, et a nommé Sophie BINET à la tête de l'UGICT.

Caetano Pereira  
Jordann Simon



## Le travail ne manque pas

Fin 2021, se tenait le congrès de l'Union Syndicale Départementale santé et action sociale CGT de l'Allier, à cette occasion, Echo-Flash rencontre Sylvain Balouzat, nouveau Secrétaire Général.

*Echo-Flash : Le congrès de l'USD santé s'est-il assigné plusieurs objectifs et, si oui, lesquels ?*

**Sylvain Balouzat :** Effectivement, la finalité de ce 15<sup>ème</sup> Congrès est de mettre en œuvre les décisions que nous avons prises tous ensemble, après avoir débattu de manière intense et constructive pendant toute cette journée. En premier lieu, si on considère la proximité du calendrier, nous avons désigné unanimement l'objectif de réussir nos élections professionnelles, qui auront lieu le 08 décembre 2022. Il s'agira de cibler les établissements où la CGT n'est pas représentée, tout en concentrant nos forces pour conserver l'avance que nous pouvons avoir ailleurs.

Un des objectifs importants pour les congressistes reste bien sûr la défense de notre système social. Les questions de retraite, de Sécurité Sociale et d'assurance chômage étaient largement évoquées lors des débats ainsi qu'une volonté commune de ne rien lâcher face aux attaques du gouvernement.

Ensuite, la conquête de véritables conditions de travail dignes dans chacun de nos métiers et secteurs ressort comme une autre priorité, en s'appuyant sur les revendications de notre confédération (la campagne des 32 h, l'augmentation de nos salaires d'un montant de 300 Euros pour tous).

*E.F. : L'équipe de l'Union vient d'être profondément renouvelée, quelles sont les pistes de plan de travail que vous ambitionnez de mettre en œuvre ?*

**S.B. :** Oui, si on considère qu'un tiers environ des membres de notre CE est entrant et qu'un nouveau secrétaire a été élu, nous pouvons affirmer qu'un important renouvellement a eu lieu. Le contexte était particulier mais ce congrès se tenait sur des bases solides instaurées par les précédents mandats. Il en est ressorti qu'il fallait encore améliorer l'accompagnement de nos bases syndicales.

Dans un esprit de continuité, nous insisterons sur le travail de terrain, au plus près des syndiqués et des salariés de chaque secteur. Il est essentiel de continuer nos heures d'informations, de développer la syndicalisation, de créer de nouvelles bases et de développer la formation syndicale. Les camarades sortants, « les anciens », ont eu un rôle essentiel de transmission pour que l'Union Syndicale reste vivante et efficace dans chaque secteur, de la Santé, de l'Action Sociale, dans le public et dans le privé.

*E.F. : A 44 ans, tu accèdes à une responsabilité de premier animateur syndical à l'échelon départemental, comment comptes-tu articuler vie professionnelle, vie familiale et vie militante ?*

**S.B. :** C'est une question inerrante à l'activité militante à laquelle il n'est pas facile de répondre... A la CGT, nous avons les outils de qualité de vie syndicale, de formation pour nous aider à allier tout cela. Au-delà de ça, je pense que je m'appuierai sur mes camarades les plus expérimentés pour me soutenir, je devrais compartimenter chaque partie de ma vie.

L'USD de l'Allier a toujours fonctionné collectivement, chaque camarade et notamment chaque membre du bureau, connaît ses propres missions. Il est vrai que lorsqu'on a le soutien de ses camarades et de sa famille, l'équilibre est plus facile même s'il faut rester vigilant.

*Propos recueillis par J.P. Pradel*



## Renforcement et règlements : deux priorités

Lors de notre dernier congrès, nous avons longuement débattu sur les thèmes de la syndicalisation et notre vie syndicale.

Quelques pistes ont été soulevées au travers des différentes interventions, notamment autour de la connaissance de notre géographie salariale et syndicale mais également sur la formation.

Sur ce dernier élément, les pôles formation et vie syndicale ont intégré dans le plan de formation une session « Renforcer la CGT » du 29 juin au 1er juillet 2022.

Syndicalisation, formation, utilisation des outils de la CGT, sont les sujets qu'il paraît indispensable de traiter.

Il ne peut pas y avoir un modèle de fonctionnement type, nous devons partir de la

réalité des syndicats pour construire avec eux leur « vie syndicale », cela nécessite donc un travail d'accompagnement.

De 2018 à 2020 notre UD a perdu près de 300 adhérents soit :

- 98 FNI UL Moulins
- 46 FNI UL Vichy
- 19 FNI UL St-Pourçain
- 139 FNI UL Montluçon

Mais au-delà de ces chiffres, quelles sont les raisons de cette perte d'adhérents ? Démissions, mais là aussi pourquoi ? Est-ce des non-continuités syndicales (Actifs/retraités) ? Des problèmes politiques ? Des mutations hors département ? Des décès ?

Cela pose également le problème de notre trésorerie, car Gisèle l'a pointé dans son rapport financier lors du congrès, cette baisse de syndiqués a un impact.

Aujourd'hui, plus de 50% de nos syndicats n'ont fait aucun règlement à Cogétise pour l'année 2021.

Sans donner des leçons aux uns et autres, toutes ces questions et interrogations doivent être analysées mais cela ne peut se faire qu'en identifiant, dans chacune de nos UL, des référents à la vie syndicale et ainsi organiser des réunions régulières qui pourraient se traduire par un collectif syndicalisation dans nos UL afin d'alimenter celui de l'UD.

*Christelle Hébrard*

**VOUS PROTÉGER, VOUS, VOS PROCHES ET VOS BIENS**

SANTÉ

**2 MOIS DE COTISATION OFFERTS\***

PRÉVOYANCE 2 MOIS + ASSURANCE DE BIENS 2 MOIS

\* Offre valable du 01/03/2022 au 29/04/2022. Voir les modalités dans le règlement de l'offre disponible sur [www.mutuale.fr](http://www.mutuale.fr)  
Pour toute nouvelle adhésion, bénéficiez de 2 mois offerts sur les gammes santé concernées de Mutuale - INSEE n°775 369 887 et/ou 2 mois offerts sur les garanties Habitation, Protection Juridique et Route Tranquille de la Mutuelle d'Assurance Solidaire - INSEE n°532 631 942 et/ou 2 mois offerts sur toutes les garanties Prévoyance de la Mutuelle Générale de Prévoyance - INSEE n°337 682 660.

*Offre parrainage*

**Parrainez 1 filleul et choisissez\*\***

**la carte française**  
la carte cadeau du **Made in France 30€**

*ou*

**le parrainage solidaire**  
nous versons un don à **Mutuale Solidarité 30€**

\*\* Offre valable du 01/02/2022 au 31/01/2023. Voir les modalités dans le règlement de l'offre disponible sur [www.mutuale.fr](http://www.mutuale.fr)

PARTICULIERS
TNS
ENTREPRISES
AGENTS TERRITORIAUX ET HOSPITALIERS
VILLAGES



■ Renseignements et prise de rendez-vous :

Agence de Clermont-Ferrand

16 Rue St-Genès

Agence de Montluçon

73 Av. de la République

Agence de Moulins

87 Rue d'Allier

Agence de Vichy

30 Bd Gambetta

02 54 56 41 41

[www.mutuale.fr](http://www.mutuale.fr)

